

**Arrêté du 9 septembre 2010 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR  
d'Angers**

**NOR : JUSB1024147A**

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services  
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Monsieur BAREL Didier, greffier du deuxième grade, est, à compter de la date de passation des comptes, et pour une durée maximale de six mois, nommé régisseur intérimaire du service administratif régional de la cour d'appel d'ANGERS.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'ANGERS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 9 septembre 2010

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre  
de la justice et des libertés,  
Par délégation la chef du département de la  
gestion administrative et prévisionnelle des  
personnels de greffe

**Françoise LESTRADE**